



État de santé du réseau de l'ESS vaudoise 2025

*Ensemble pour montrer qu'une autre économie est
possible et qu'elle existe déjà*

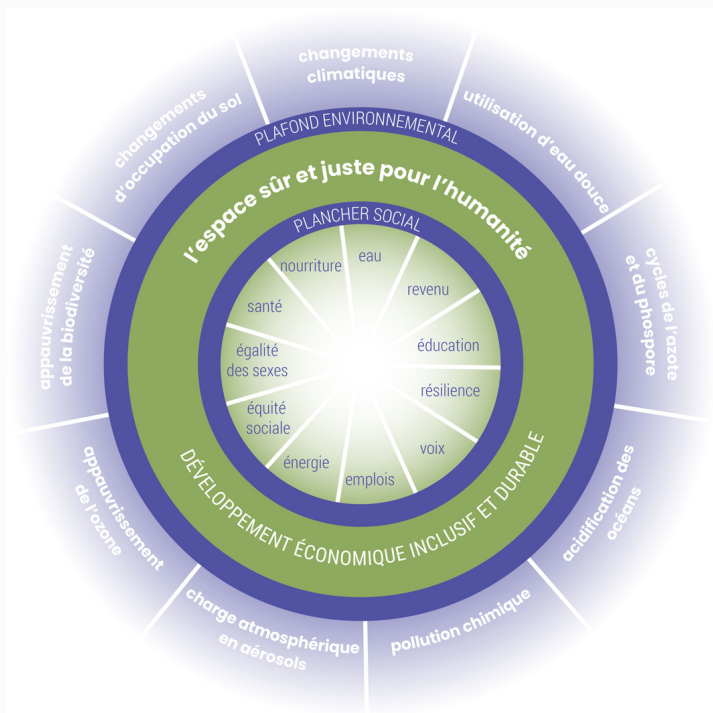


SOMMAIRE

L'économie sociale et solidaire en bref	1
Le réseau APRÈS-VD	2
Présentation de l'enquête	3
Résultats de l'enquête 2025	4
Emploi et bénévolat	5
Les mesures de lucrativité distribuée chez les membres d'APRÈS-VD	6
Les conditions de travail chez les membres d'APRÈS-VD	7
Les mesures environnementales prises par les membres d'APRÈS-VD	8
L'approche participative chez les membres d'APRÈS-VD	9
Résumé de l'enquête	10

L'économie sociale et solidaire

Une économie qui s'inscrit dans les limites planétaires et qui respecte les besoins sociaux.



L'ESS promeut une économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage de la richesse qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée et de l'implication des parties prenantes.

LES PRINCIPES

Mission à impact social et/ou environnemental

Les organisations de l'ESS mettent au premier plan de leur activité leur **impact environnemental et/ou social** plutôt que l'accumulation du profit tout en garantissant une viabilité financière au projet.

Lucrativité distribuée

S'assurer que la majorité des bénéfices sont **réinvestis pour le développement ou le maintien de l'activité de l'organisation**.

Le profit dans l'ESS est perçu comme un moyen au service de sa raison d'être, son projet ou objet social, et non une fin en soi.

Gouvernance démocratique

Inclure les associé·e·s, collaborateur·rice·s et parties prenantes dans **les réalisations et prises de décision** de l'organisation.

APRÈS-VD, réseau de l'économie sociale et solidaire vaudoise



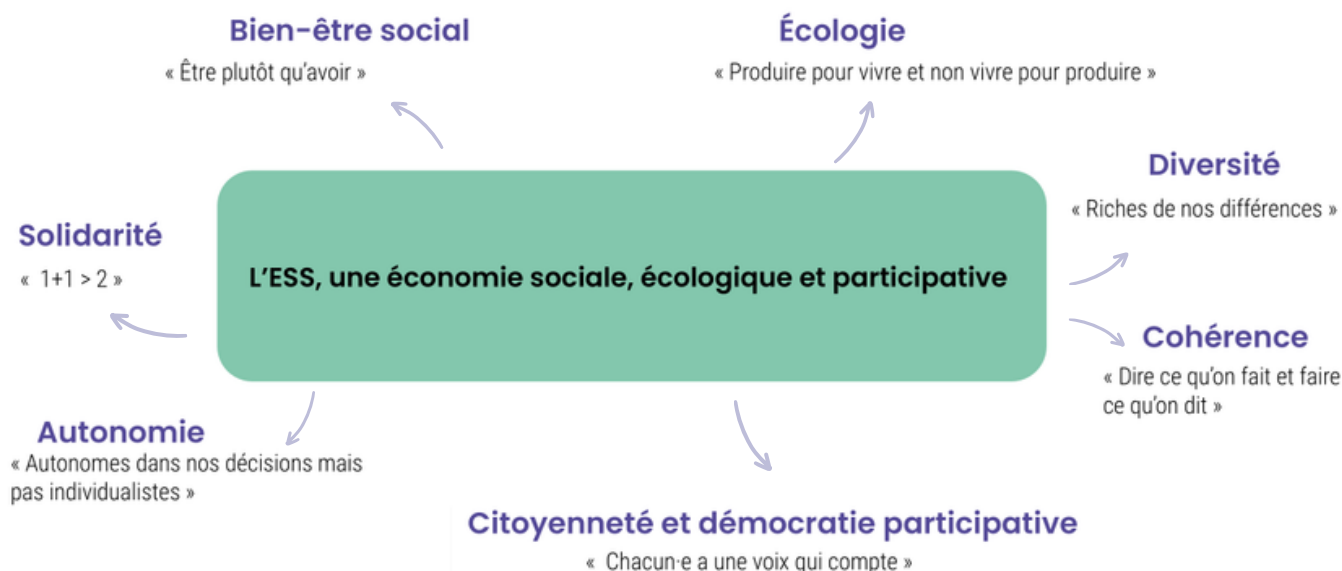
Depuis 2009, l'association APRÈS-VD poursuit les buts suivants : développer le réseau des organisations de l'économie sociale et solidaire actives sur le territoire vaudois, organiser des activités de promotion d'une économie financièrement viable, socialement inclusive et écologiquement soutenable et soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire dans le PIB local, national et international.

Nos membres

Nous regroupons les **associations, coopératives, fondations, SA, SARL et indépendant·e·s** qui cherchent à concilier utilité sociale/environnementale, viabilité économique et gouvernance démocratique afin de poursuivre un but social, environnemental ou encore sociétal. Ils partagent les 7 valeurs de la Chambre.

Nous regroupons également des **citoyen·ne·s engagé·e·s** pour une économie plus inclusive et écologique.

NOS VALEURS





Présentation de l'enquête

Pour la troisième année consécutive, APRÈS-VD publie l'état de santé du réseau de l'économie sociale et solidaire vaudois.

Méthodologie :

Cette enquête est issue des résultats d'un sondage envoyé aux membres du réseau APRÈS-VD. Ce sondage passe en revue les mesures mises en place par les membres en matière de modèle d'affaires, lucrativité, gestion du salariat et bénévolat, conditions de travail, gestion environnementale et approche participative.

Ce sondage permet également d'évaluer [la satisfaction](#) et les attentes des membres envers APRÈS-VD et ses activités.

Merci aux membres ayant pris le temps de répondre à notre sondage : VOIE48, YOULOOP, Kunik de Morsier architectes, Biocapi Sàrl, FormAction, MEGA Social Innovation, Voyages Sakadoh, Just No Waste, Bio-Eco Sàrl, Panier Bio à 2 Roues, COVATES, Fondation TerrEspoir, Sutermeister Consulting, Reindesign, Convergence Durable, Épicerie coopérative le Local, le Franc paysan, Chez Théophile, Association découvrir, TRIBU architecture, ESG Genius Lab, Alter Start, Atelier de réparation l'Écrou, Lab Consulting SÀRL, Association LA TRAME, Manivelle Lausanne, Cabinet Muller Guidetti - slow ta carrière, Open-Net Sàrl, les pains de mon chemin, Lyka, Minuit Une, OïKOM, neonomia, Graines de Ville, Réseau Consignes, Attraction Consulting, rené·e.

Vous pouvez retrouver les résultats des sondages de 2024 [ici](#) et de 2023 [ici](#).

Résultats de l'enquête 2025



39 personnes représentant **39 organisations** membres ont répondu à notre sondage. Parmi elles, il y a **23 entreprises** (raison individuelle, Sàrl...), **5 coopératives**, **10 associations** et **une fondation**.

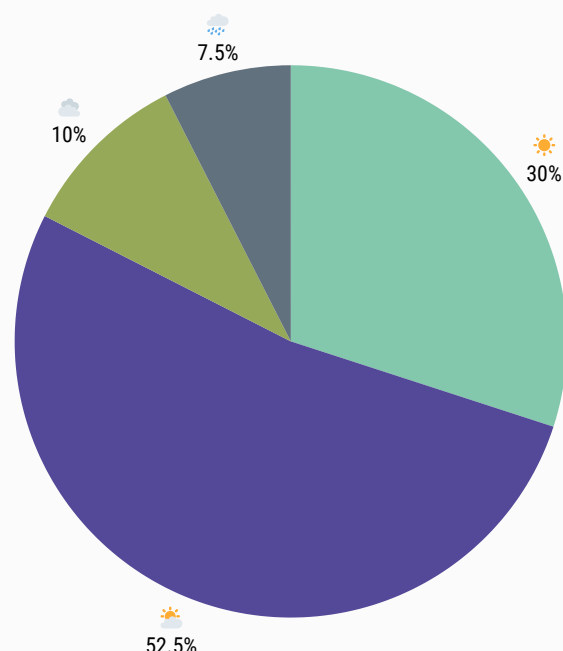
État des lieux

Sur ces 39 organisations, **vingt et une sont membres depuis moins de trois ans. Treize d'entre elles ont adhéré il y a entre trois et six ans et cinq sont membres depuis plus de six ans.**

Concernant la météo des structures ayant répondu, elle est plutôt **bonne**.

Onze structures évoluent sous un ciel bleu et très ensoleillé, 21 organisations vivent sous un ciel ensoleillé, bien qu'un peu couvert, et 4 des structures ayant répondu se trouvent en météo nuageuse et 3 en situation pluvieuse.

Pour ces dernières, les raisons tiennent à **des enjeux financiers, d'augmentation de la clientèle, de manque de visibilité et de structuration d'équipe** (salarier ou bénévolat).



Concernant la **santé financière des structures**, **21 se considèrent en bonne situation**, **14 en situation mitigée** et enfin **trois en situation difficile** (irrégularité des rentrées d'argent, salaire faible, dépendance au financement externe).

Enjeux

Concernant les enjeux auxquels font face les structures de l'économie sociale et solidaire ils se concentrent autour de **6 thématiques**.

Communication et visibilité

Bénévolat, membrariat,
salarier

Trouver des parties prenantes
qui partagent les mêmes
valeurs

Passation de l'activité

Financements
(autofinancement, recherche
de fonds) et changement
d'échelle

Augmentation et fidélisation
de la clientèle

Emploi et bénévolat



Les 39 organisations ayant répondu représentent en tout **132 personnes salariées** et **287 bénévoles**.

Nous voyons une **prépondérance des microentreprises** (de 1 à 9 emplois) au sein du réseau, correspondant à 20 répondants.

Nous avons ensuite - parmi les répondants - **quatre organisations faisant partie des petites entreprises** (10 à 49 emplois).

Nombre de structure	Nombre d'emploi
10	1
1	2
2	3
3	4
3	6
1	8

Nombre de structure	Nombre d'emploi
1	12
1	15
1	18
1	23

12 organisations font appel à du bénévolat avec un **nombre de bénévoles allant de 1 à 138** (coopérative).

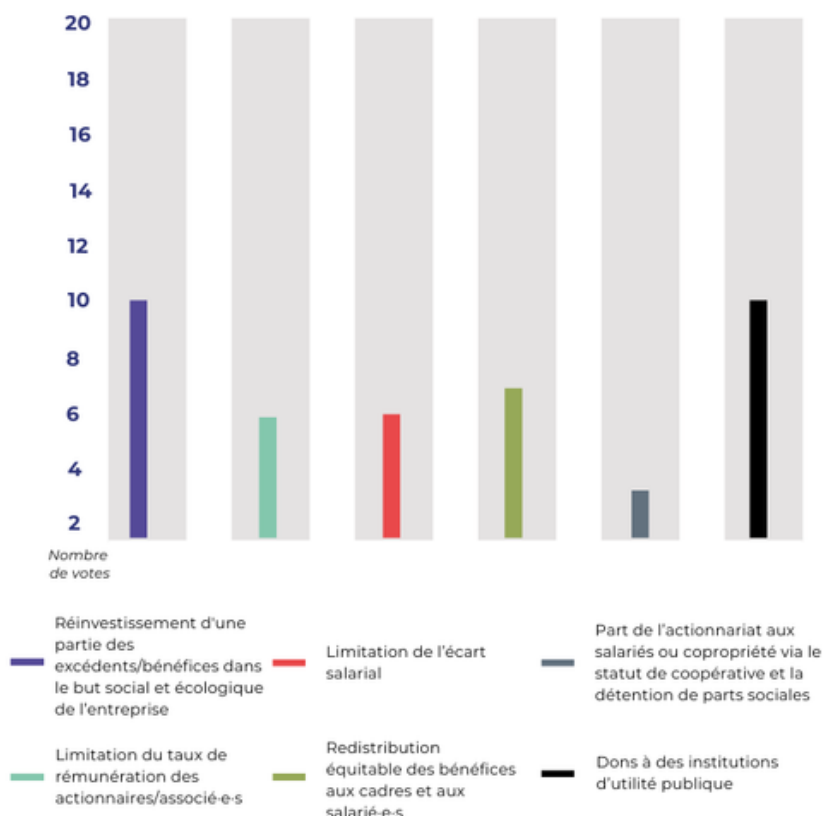
En termes d'équivalent plein-temps et en ajoutant le salariat et le bénévolat, nous arrivons à **463.7 EPT** pour le nombre de répondants. Ce qui représenterait environ **1'391.7 EPT** pour tout le réseau.

21 structures ont embauché en 2025 (salariat ou bénévolat) et **8 ont licencié** (salariat ou bénévolat).

Les mesures de lucrativité distribuée chez les membres d'APRÈS-VD



après
VD
VIA DÉVELOPPEMENT
D'IMPACT



10 structures mettent en place un **réinvestissement d'une partie des bénéfices/excédents dans le but social et écologique de l'organisation.**

6 **limitent l'écart salarial**, 6 **limitent le taux de rémunération des actionnaires/associé-e-s**,

7 ont mis en place une **redistribution équitable des bénéfices aux cadres et aux salarié-e-s**, 3 remettent une **part de l'actionariat aux salarié-e-s ou copropriété** via le statut de coopérative et la détention de parts sociales et enfin 10 font des **dons à des institutions d'utilité publique.**

Plusieurs réponses étaient possibles et il fallait faire des bénéfices/excédents pour répondre.

Focus sur la lucrativité distribuée

Une organisation est dite lucrative lorsque son objectif principal - sa raison d'être - est la réalisation de bénéfices. **Les membres de l'ESS - associations, coopératives, fondations ou entreprises - peuvent évidemment faire des bénéfices.**

Soit comme les associations, le bénéfice ne peut être réinvesti que dans le projet associatif (les associations sont à but non lucratif, c'est-à-dire que le partage des bénéfices entre ses membres est interdit).

Soit ce sont des structures dites à **lucrativité distribuée qui s'assurent que la majorité des bénéfices sont réinvestis pour le développement ou le maintien de l'activité de l'organisation.** Le profit est un moyen de maximiser son impact environnemental et/ou social et non une fin en soi. On peut aussi **décorrélérer capital investi et pouvoir** : les parts sociales peuvent être rémunérées, mais le pilotage de l'organisation n'est pas lié au volume des parts détenues.

Ces mesures permettent de garantir que la rentabilité de l'organisation est au service de sa mission sociale et/ou environnementale.

Les conditions de travail chez les membres d'APRÈS-VD



Une des valeurs de l'économie sociale et solidaire est le **bien-être social**. Pour ce faire, l'ESS promeut une relation au travail plus humaine et écologique et l'empouvoirement des personnes.

Conditions de travail chez les membres d'APRÈS-VD

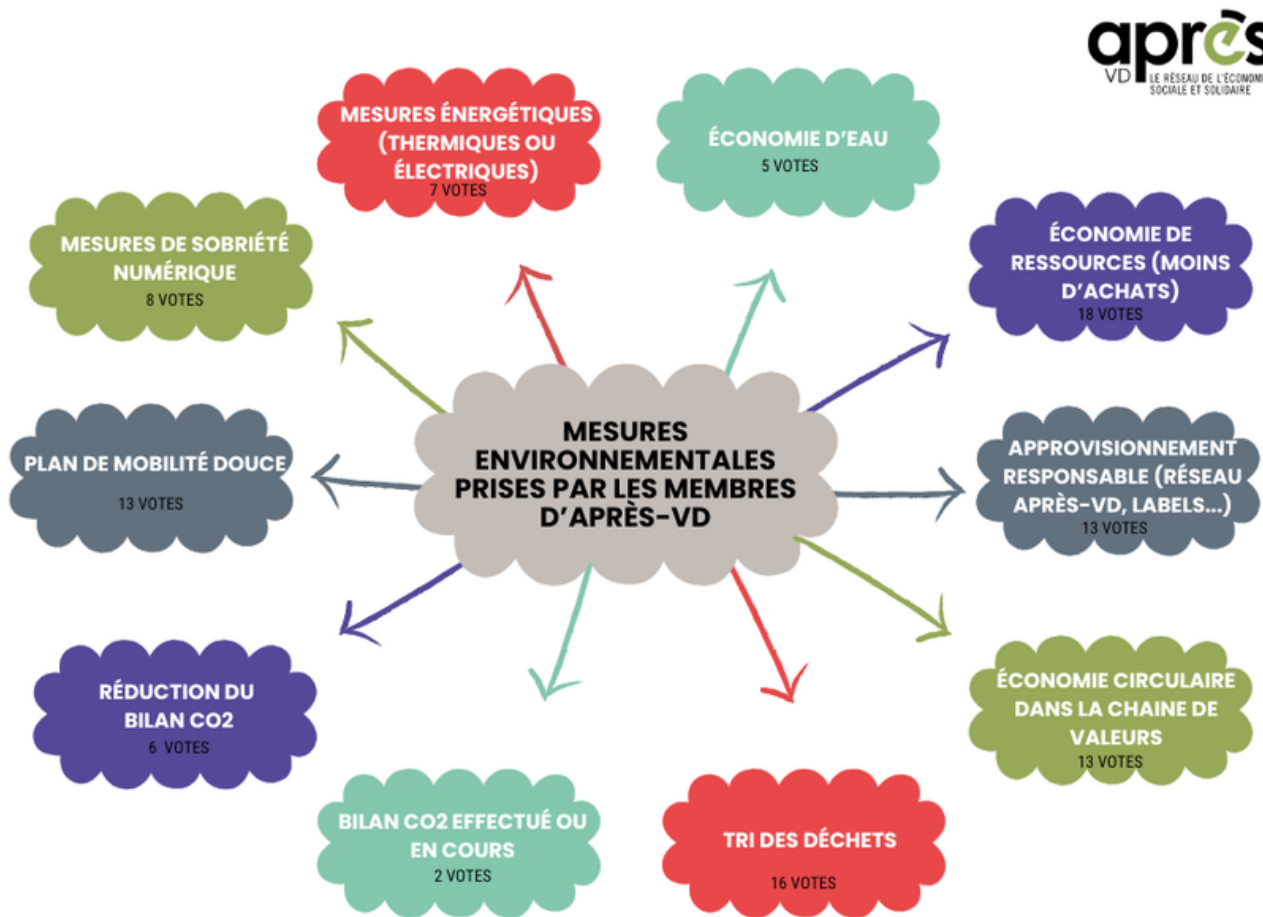
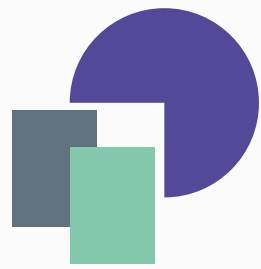


Plusieurs réponses étaient possibles. Nombre de répondant-e-s : 33



La mise en place d'une **atmosphère positive et collaborative de travail**, le **télétravail**, l'accès à de la **formation continue**, le **temps partiel choisi** et les **horaires flexibles** sont les mesures les plus plébiscitées par les membres.

Les mesures environnementales prises par les membres d'APRÈS-VD



Plusieurs réponses étaient possibles. Nombre de répondant-e-s : 29

Les organisations de l'ESS font un travail important de **réduction des achats et d'économie de ressources**. L'**approvisionnement responsable** et l'**économie circulaire dans la chaîne de valeur** sont des éléments importants du fonctionnement de nos membres ainsi que le **tri des déchets** et la mise en place d'un **plan de mobilité douce**.

L'approche participative chez les membres d'APRÈS-VD



La gouvernance démocratique de la structure est un des principes de l'économie sociale et solidaire.



Plusieurs réponses étaient possibles. Nombre de répondant·e·s : 30. Condition pour répondre : que la structure ait plus de 3 personnes

Une majorité des répondants met en place un **dispositif participatif, collaboratif dans l'organisation du travail** – versus une organisation hiérarchique. Une grande partie des structures **consulte les salarié·e·s sur les décisions ainsi que les usager·ère·s** et rend les **équipes de projets autonomes**.

Résumé de l'enquête



53% de nos membres sont en bonne situation financière et **7%** en situation difficile.



Parmi les entreprises : **51%** sont des microentreprises, **10%** sont des petites entreprises.



+1'390 EPT, salariat et bénévolat inclus.

Gouvernance

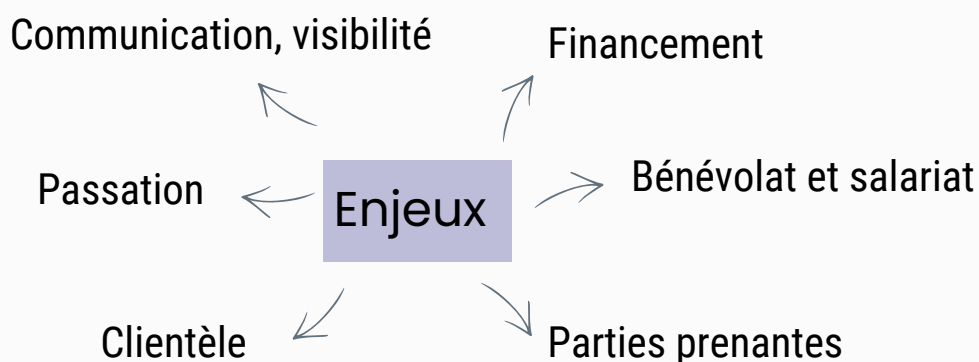
73% mettent en place un dispositif participatif et collaboratif et **63%** consultent les salarié·e·s sur les décisions.

Lucrativité distribuée

58% réinvestissent une partie des bénéfices/excédents dans le but social et écologique de l'organisation et **35%** limitent la rémunération des actionnaires/associé·e·s.

Conditions de travail

Plus de 80% ont des mesures individualisées pour améliorer la qualité de vie au travail, l'équilibre vie pro et perso...





Ensemble pour montrer qu'une autre économie est possible et qu'elle existe déjà



Constance André--Aigret, coordinatrice
078 231 89 74
constance@apres-vd.ch